

Le 30/04/2021 à 13:06, > sandrinevillatte9 (par Internet) a écrit :

Monsieur le commissaire enquêteur,

Je me permets de vous écrire pour vous dire que la perspective d'avoir un parc de panneaux photovoltaïque à la brande des grands cours sur la commune d'Arpheuilles, à cote de chez moi, sur prêt de 70 hectares, m'ennuie beaucoup.

Certes je ne suis pas contre le projet en lui-même, car je sais pertinemment qu'il faut produire de plus en plus d'électricité de nos jours, ce que je reproche au projet :

- La commune n'a pas organisé de réunion publique pour expliquer à ses administrés le projet (le coût, la rentabilité, la motivation d'un tel projet pour une petite commune non endettée...)
- Retirer près de 70 hectares de terres cultivables à nos agriculteurs qui sont sans cesse à la recherche de nouvelles terres car il faut produire de plus en plus que ce soit pour nourrir les animaux et la population, et en plus aux pieds de nos habitations : nuisances visuelles, sonores.
- Qualité de vie dégradée
- Quelle est la durée de vie des panneaux photovoltaïques ? et quand ils sont obsolètes on en fait quoi ? car aujourd'hui ce sont des produits qui ne se recyclent pas.
- Les dégâts occasionnés par le gros gibiers très présents sur la commune va occasionnés des dégâts supplémentaires car on leur retire de l'espace et qui finance les dégâts aux agriculteurs ?

Je pense que ce projet a certainement beaucoup d'autres lieux pour s'implanter qui n'occasionnerons aucunes nuisances à qui que ce soit.

Cordialement

Christian et sandrine VILLATTE